

Prestation de libre passage

(à remettre à la personne assurée en deux exemplaires)

Chère nouvelle assurée,
Cher nouvel assuré,

En entrant dans l'une des entreprises affiliées, vous êtes assuré/e par votre employeur dans le cadre de prévoyance professionnelle auprès de la Fondation de prévoyance WIFAG | Polytype. Nous vous y souhaitons la bienvenue.

Pour que votre ancienne institution de prévoyance puisse transférer la prestation de libre passage dans les délais, nous vous communiquons l'adresse de paiement suivante.

Banque Valiant, Berne
CPP 30-38112-0 / BC 6300
En faveur du compte CH24 0630 0016 1119 9030 2
PVS Fondation de prévoyance WIFAG | Polytype, Berne

Nous vous prions de bien vouloir en informer votre ancienne institution de prévoyance en lui envoyant le double du présent courrier.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que conformément aux dispositions légales, tous les fonds de prévoyance qui sont dans des institutions de libre passage (avoirs sur les comptes de libre passage ou les polices de libre passage) doivent être transférés à notre Fondation de prévoyance (art. 3, al. 1 et art. 4, al. 2bis LFLP).

Avec nos meilleures salutations

Fondation de prévoyance WIFAG | Polytype